



KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France



F O R E Z

7 rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 août 2018
Moulinvest S.A.
Z.A. de Ville - 43220 Dunières
Ce rapport contient 23 pages
Référence : GVI/PG/mls



KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France



7 rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

Siège social : Z.A. de Ville - 43220 Dunières
Capital social : €3.690.406

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2018

Aux actionnaires de la société Moulinvest S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Moulinvest S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les autres participations et créances rattachées à des participations figurent au bilan de l'exercice clos le 31 août 2018 respectivement pour une valeur nette de € 8 145 210 et € 5 350 631 et représentent les postes les plus importants du bilan. Les titres de participation et les créances rattachées, sont évalués respectivement à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres immobilisés » et « Créances immobilisées » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par la société sous le contrôle de la direction générale. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion, des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels et des informations relevant du rapport sur le gouvernement d'entreprise adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

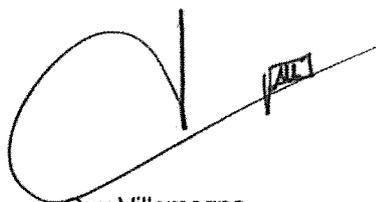
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

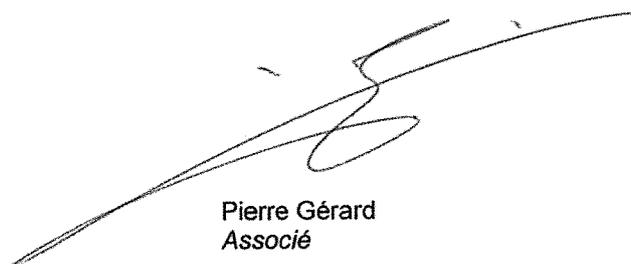
Les commissaires aux comptes

Saint-Etienne, le 5 décembre 2018
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Villars, le 5 décembre 2018
SECA Forez



Guy Villemagne
Associé



Pierre Gérard
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	36 779	35 598	1 181	8 490	7 308	86.08
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	165 487	80 831	84 656	91 453	6 797	7.43
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	8 196 110	50 900	8 145 210	8 145 210			
Créances rattachées à des participations	6 424 414	1 073 783	5 350 631	6 363 478	1 012 848	15.92	
Autres titres immobilisés							
Prêts	14 220 156		14 220 156		14 220 156		
Autres immobilisations financières	172 422		172 422	172 949	527	0.30	
Total II	29 215 369	1 241 112	27 974 257	14 781 581	13 192 676	89.25	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	653 682		653 682	352 653	301 029	85.36
	Autres créances	1 989 706	98 615	1 891 091	1 215 335	675 757	55.60
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 009 306		1 009 306	435 719	573 588	131.64	
Charges constatées d'avance (3)	36 661		36 661	42 852	6 191	14.45	
Total III	3 689 356	98 615	3 590 741	2 046 558	1 544 182	75.45	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	32 904 725	1 339 727	31 564 998	16 828 140	14 736 858	87.57	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

172 422

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018	12	Exercice N-1 31/08/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 690 406)	3 690 406		3 690 406			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 395 850		8 395 850			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	44 225		44 225			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	151 991		169 500	17 509	10.33	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	599 496		17 509	581 987	NS	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	74 450		65 108	9 342	14.35		
Total I	12 652 435		12 043 597	608 838	5.06		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	35 514		20 217	15 297	75.66	
	Total III	35 514		20 217	15 297	75.66	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 595 743		1 020 133	13 575 611	NS	
	Concours bancaires courants	5 370		284 237	278 867	98.11	
	Emprunts et dettes financières diverses	3 707 712		2 908 437	799 275	27.48	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 584		232 684	15 099	6.49	
	Dettes fiscales et sociales	338 650		235 219	103 431	43.97	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	11 990		83 615	71 626	85.66		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	18 877 049		4 764 325	14 112 723	296.22	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	31 564 998		16 828 140	14 736 858	87.57	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 016 335

2 122 322

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 307 386		1 307 386	971 700		335 686	34.55
Chiffre d'affaires NET	1 307 386		1 307 386	971 700		335 686	34.55
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 498	51 551		10 053	19.50
Autres produits			617 303	608 459		8 844	1.45
Total des Produits d'exploitation (I)			1 966 187	1 631 710		334 477	20.50
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 682 568	680 786		1 001 782	147.15
Impôts, taxes et versements assimilés			27 440	17 933		9 507	53.01
Salaires et traitements			822 476	479 420		343 056	71.56
Charges sociales			401 171	251 097		150 074	59.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 094	43 917		1 823	4.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			364	25 526		25 162	98.57
Dotations aux provisions			15 297			15 297	
Autres charges			5 909	4 562		1 346	29.51
Total des Charges d'exploitation (II)			2 997 319	1 503 242		1 494 078	99.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 031 132	128 469		1 159 601	902.63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
	31/08/2018	12	31/08/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 724 153		37 359		1 686 795	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	225 156				225 156	
Autres intérêts et produits assimilés (3)			85		85	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	19 988		205 428		185 440	90.27-
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 969 298		242 873		1 726 425	710.84
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	123 764		499 938		376 174	75.24-
Intérêts et charges assimilées (4)	314 698		82 913		231 785	279.55
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	438 462		582 851		144 389-	24.77-
2. Résultat financier (V-VI)	1 530 835		339 978-		1 870 814	550.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	499 703		211 510-		711 213	336.26
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 744		28 289		26 545-	93.83-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	105 196		111 688		6 492-	5.81-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	106 940		139 977		33 037-	23.60-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	540		90		450	500.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	89 807		82 512		7 294	8.84
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 342		14 890		5 548-	37.26-
Total VIII	99 688		97 492		2 196	2.25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 252		42 484		35 233-	82.93-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	92 541-		186 534-		93 993	50.39
Total des produits (I+III+V+VII)	4 042 425		2 014 560		2 027 865	100.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 442 929		1 997 051		1 445 878	72.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	599 496		17 509		581 987	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

11 581 15 500
1 949 310 37 360
14 954 9 786
MD CONSEIL AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 31 564 997.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 307 385.56 Euros et dégageant un bénéfice de 599 495.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Alternext de Euronext Growth.

Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

Le 16 mai 2013, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux autres de ses filiales : les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Le 17 septembre 2014, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale TECHNICBOIS MOULIN (détenue indirecte par sa filiale SCIERIE MOULIN).
Le 31 août 2015, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale IMMO BOISSET.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 779		
Installations générales agencements aménagements divers	18 413		
Matériel de transport	117 114		96 971
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 839		6 138
TOTAL	174 367		103 109
Autres participations	15 529 327		142 345
Prêts, autres immobilisations financières	173 218		14 934 099
TOTAL	15 702 545		15 076 444
TOTAL GENERAL	15 913 691		15 179 553

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			36 779	36 779
Installations générales agencements aménagements divers			18 413	18 413
Matériel de transport		111 989	102 097	102 097
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			44 977	44 977
TOTAL		111 989	165 487	165 487
Autres participations		1 051 148	14 620 524	14 620 524
Prêts, autres immobilisations financières		714 739	14 392 579	14 392 579
TOTAL		1 765 887	29 013 103	29 013 103
TOTAL GENERAL		1 877 875	29 215 369	29 215 369

AUTRES PARTICIPATIONS :

Position des entreprises liées au 31 août 2018 : 14 620 524 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 8 196 110 euros
- dont créances rattachées à des participations : 6 385 054 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

PRETS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Position des entreprises liées au 31 août 2018 : 14 220 157 euros, le reste correspondant aux contrats de liquidité et de rachat d'actions décrits ci-après.

Au 31 août 2018, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 5 196 de ses propres actions pour une valeur globale de 36 098 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 36 142 euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 11 606 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 14 686 euros.

Au 31 août 2018, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 20 622 de ses propres actions pour une valeur globale de 136 325 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 143 439 euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Il n'y a pas eu de mouvements sur l'exercice écoulé.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	28 290	7 308		35 598
Installations générales agencements aménagements divers	15 338	1 315		16 653
Matériel de transport	34 637	28 944	36 868	26 714
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 938	4 527		37 464
TOTAL	82 913	34 786	36 868	80 831
TOTAL GENERAL	111 203	42 094	36 868	116 429

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 308				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 315				
Matériel de transport	28 944				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 527				
TOTAL	34 786				
TOTAL GENERAL	42 094				

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	65 108	9 342			74 450
TOTAL	65 108	9 342			74 450

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	20 217	15 297			35 514
TOTAL	20 217	15 297			35 514

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	50 900				50 900
Sur autres immobilisations financières	970 007	123 764	19 988		1 073 783
Autres provisions pour dépréciation	98 251	364			98 615
TOTAL	1 119 158	124 128	19 988		1 223 298
TOTAL GENERAL	1 204 483	148 767	19 988		1 333 262
Dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles		15 661 123 764 9 342	19 988		

Il existe une provision sur titres de participation pour 50 900 euros : elle concerne la société filiale LIFECO.

Il existe une provision sur autres immobilisations financières pour 1 073 783 euros composée :

- d'une provision pour dépréciation de créance groupe sur la société sous-filiale TECHNICBOIS (détenue à 100% par la société SCIERIE MOULIN elle-même détenue à 100% par la société MOULINVEST) de 898 097 euros
- d'une provision pour dépréciation de créance groupe sur la société filiale LIFECO de 175 686 euros.

Il existe une provision sur créances pour 98 615 euros composée :

- d'une provision pour dépréciation de la créance de la sous-filiale TECHNICBOIS d'un montant de 73 089 euros
- d'une provision pour dépréciation de la créance de la filiale LIFECO d'un montant de 25 526 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 424 414	0	6 424 414
Prêts	14 220 156	0	14 220 156
Autres immobilisations financières	172 422	172 422	
Autres créances clients	653 682	653 682	
Impôts sur les bénéfices	211 627	211 627	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 126	32 126	
Divers état et autres collectivités publiques	1 254	1 254	
Groupe et associés	1 739 850	1 739 850	
Débiteurs divers	4 849	4 849	
Charges constatées d'avance	36 661	36 661	
TOTAL	23 497 041	2 852 471	20 644 570
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	13 995 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	68 970	68 970		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 532 143	671 429	2 685 714	11 175 000
Emprunts et dettes financières divers	1 317 667	1 317 667		
Fournisseurs et comptes rattachés	217 584	217 584		
Personnel et comptes rattachés	103 246	103 246		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 154	106 154		
Taxe sur la valeur ajoutée	110 580	110 580		
Autres impôts taxes et assimilés	18 670	18 670		
Groupe et associés	2 390 045	2 390 045		
Autres dettes	11 990	11 990		
TOTAL	18 877 049	5 016 335	2 685 714	11 175 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 700 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 187 129			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 6 424 414 euros
- prêts : 14 220 156 euros
- créances clients et clients douteux : 651 680 euros
- autres créances hors dépréciations (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 1 744 931 euros
- dettes rattachées à des participations : 1 317 667 euros
- dettes fournisseurs : 5 432 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 2 480 492 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.2000	3 075 338			3 075 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et solutions	14 854	100.00
Site internet	21 925	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Installations, agenc. divers	Linéaire	de 4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 4 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	39 359
Autres immobilisations financières	225 156
Créances clients et comptes rattachés	493 722
Autres créances	6 049
Total	764 285

Position des entreprises liées :

- créances clients et comptes rattachés : 491 721 euros
- autres créances : 4 794 euros

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 970
Emprunts et dettes financières diverses	28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 199
Dettes fiscales et sociales	43 944
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 572
Autres dettes	10 990
Total	283 703

Position des entreprises liées :

- dettes fournisseurs et comptes rattachés : 1 598 euros
- autres dettes : 10 989 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	36 661
Total	36 661

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services à des entreprises liées	1 307 386
Total	1 307 386

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	452 167

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration/directeur général et les quatre directeurs généraux délégués.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Total	7

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	438 462	1 969 298
Dont entreprises liées	138 718	1 969 029

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	499 703	
Résultat exceptionnel (hors participation)	7 252	
Résultat comptable (hors participation)	599 496	

Le résultat fiscal individuel de la société MOULINVEST est de - 980 786 euros. Il est de - 50 384 euros après neutralisations de l'intégration fiscale, ce qui génère un impôt sur les sociétés nul (il existe simplement une réduction d'impôt mécénat de 1 470 euros).

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Le gain d'intégration fiscale lié au déficit d'ensemble du groupe intégré s'élève à 91 071 euros. Il fait passer la société MOULINVEST d'un bénéfice comptable de 506 955 euros (499 703 + 7 252) à un bénéfice comptable de 599 496 euros.

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale intégrée (SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et IMMO BOISSET) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 81 136 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 532 143
Total	14 532 143

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 10 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. B
Montant initial de cette garantie : 10 000 000
Montant restant dû en capital : 10 000 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
: Dailly prêts intragroupe/Hypothèques s/immobilier

Emprunt du : 4 700 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. C
Montant initial de cette garantie : 4 700 000
Montant restant dû en capital : 4 532 143
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
: Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		15 240 498
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. LCL-SG chez IM.VILLE	355 016	
Caution solidaire : emp.AUXIFIP/OSEO chez MBE	8 900 000	
Caution solidaire : emp. SG chez MBE	111 687	
Caution solidaire : emp. SG chez MBE	185 261	
Caution solidaire : emp. LCL chez MBE	1 526 693	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	154 726	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	433 891	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	436 907	
Ligne de caution de bois ARKEA chez MOULIN	1 080 000	
Caution solidaire : emp. BNP chez FBI	131 865	
Caution solidaire : emp. SG chez FBI	123 167	
Caution : c-bail SG / FBI (initial : 387704€)	137 202	
Caution : c-bail CE / FBI	405 000	
Caution : ligne crédit SG chez TECHNICBOIS M	100 000	
Caution solidaire : emp.BNP chez IMMO BOISSET	159 083	
Total (1)		15 240 498
(1) Dont concernant les filiales		15 240 498

TOTAL ENGAGEMENTS DONNES : 15 240 498 €, concernant entièrement les filiales.

Concernant l'emprunt de la société MOULIN BOIS ENERGIE auprès d'AUXIFIP et OSEO, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO pour l'emprunt contracté auprès de ces organismes par MOULIN BOIS ENERGIE.

Concernant les crédits-baux de la société MOULIN auprès d'ARKEA et NATIXIS et auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Caisse d'Epargne, la Banque Rhône Alpes et la Banque Populaire Rives de Paris, la SA MOULINVEST a souscrit un engagement de paiement des loyers et de poursuite des locations jusqu'au terme des contrats.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				30 250	30 250
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				14 828	14 828
- exercice				8 100	8 100
Total				22 928	22 928
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				8 100	8 100
- entre 1 et 5 ans				1 350	1 350
Total				9 450	9 450

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 1.59 %
- taux de charges sociales : 42 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	17 235	18 279	35 514
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	74 450
Total des accroissements	74 450

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL IMMO BOISSET	10 000	2 134	100.00	10 000	10 000	9 938		21 000	1 156	
- SARL SCIERIE DE SAINTE AGATH	40 000	691 130	100.00	574 000	574 000	7 492		2 477 960	147 142	
- SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	6 881 037	100.00	3 526 000	3 526 000	4 226		18 807 647	41 660	
- SAS SCIERIE MOULIN	2 314 338	2 333 169	100.00	1 776 460	1 776 460	17 037 158		30 474 151	1 196 196	
- SARL LIFECO CONSTRUCTION FRA	22 950	312 818	99.80	50 900	50 900	200 455			7 326	
- SAS MOULIN BOIS ENERGIE	2 425 000	6 138 053	90.00	2 182 500	2 182 500	135 218		15 807 024	1 453 091	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL SARL IMMOBILIER DE VILL	10 000	60 624	10.00	1 000	1 000	726 447		583 921	57 138	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Pour le montant des cautions et avals donnés par la société MOULINVEST à ses filiales :

se reporter au paragraphe "ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS : Engagements donnés" de la présente annexe.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dégrèvements CVAE	1 744	77180000
- Prix cession éléments actifs cédés	93 589	77500000
- Boni sur rachat d'actions	11 606	77830000
Total	106 939	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	540	67120000
- Valeur nette comptable actifs cédés	75 121	67500000
- Mali sur rachat d'actions	14 686	67830000
- Dotations amortissements dérogatoires	9 342	68725000
Total	99 689	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature véhicules	27 260
Refacturation charge externe	12 000
Remboursement sinistre voiture	275
Remboursement garanties prêts	1 963
Total	41 498

